

Éducation - Jeunesse - Crèches

Ce que nous défendons en priorité, au-delà de notre programme général qui concerne tous les agents de la Ville de Marseille



Modernisation de l'Administration

- Une borne d'accès aux informations du personnel dans chaque école
- Une **adresse @marseille.fr** pour chaque agent
- Un **accès Ssl** (consultation depuis un poste privé de la messagerie et de e-Media) pour chaque agent des écoles
- Le travail en mode « projet » avec l'ensemble des services concernés pour chaque dossier transverse lié à l'Éducation
- La **valorisation du travail** des agents des écoles (communication, formations, qualifications)

Amélioration des conditions de travail

- Des **locaux réservés aux personnels** d'une superficie minimale (personnels administratifs et personnels des écoles)
- L'**instauration du dialogue** entre les enseignants et le personnel municipal (comités dédiés)
- L'**amélioration des conditions acoustiques** dans les restaurants scolaires
- La révision des **taux d'encadrement des enfants** (moins d'enfants par ATSEM)
- l'amélioration de la **qualité du matériel** dans les crèches

Amélioration du pouvoir d'achat

- L'**uniformisation de la NBI** pour les agents éligibles
- La **reconnaissance des faisant fonction** au travers du régime indemnitaire
- La prise en charge des **frais d'entretien des dotations vestimentaires**
- L'indemnisation des agents suppléants utilisant leur **véhicule personnel** pour se déplacer au sein du secteur

Elections professionnelles



le 6 décembre,
je vote et je fais voter
"ensemble"
CFTC - CFE/CGC